

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Bischwiller

**Correspondant :** Mme Laura Mennesson, Cellule marchés publics - 1-9 Place de la Mairie - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03 88 53 98 54, courriel : [marches.publics@bischwiller.com](mailto:marches.publics@bischwiller.com), adresse internet : <https://alsacemarchespublics.eu>

**Objet du marché :** EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION A 67240 BISCHWILLER

**Type de marché de fournitures :**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent marché a pour objectif d'étendre le dispositif de vidéoprotection d'espaces publics urbains de la ville de Bischwiller par l'ajout de 8 caméras dont 4 à visualisation de plaques et la modernisation du Centre de supervision de la vidéoprotection (CSV).
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La date prévisionnelle de début des prestations est janvier 2019. Les prestations seront réalisées en (1) une tranche ferme et (1) une tranche optionnelle portant sur la zone Gare. Durée d'exécution : tranche ferme : 3 mois à compter de la notification, tranche optionnelle : 3 mois à compter de la notification d'affermissement. La tranche optionnelle sera affermée au maximum 6 mois après la date d'achèvement de la tranche ferme.

**Prestations divisées en lots :** non

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres

opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 30 novembre 2018 à 12 h 00

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2018EXTENSVIDEO

**Renseignements complémentaires :** Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'engager une négociation avec les 3 candidats les mieux classés après la première analyse des offres. Une visite des lieux doit être obligatoirement effectuée préalablement à la remise de l'offre par tous les candidats. Il appartient au candidat de prendre contact avec Monsieur Yannick ECKERT au 03.88.53.75.20 - Mèl : [yannick.eckert@bischwiller.com](mailto:yannick.eckert@bischwiller.com) - Responsable informatique pour un rendez-vous aux dates suivantes :  
Jeudi 15/11/2018 entre 14h00 et 16h00 ou jeudi 22/11/2018 entre 10h00 et 12h00.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 05 novembre 2018

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :** Correspondant : M. Yannick ECKERT , Service informatique - 1-9, Place de la Mairie - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03 88 53 75 20, courriel : [yannick.eckert@bischwiller.com](mailto:yannick.eckert@bischwiller.com)

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :** Correspondant : Mme Laura MENNESSON , Cellule marchés publics - 1-9, Place de la Mairie de Bischwiller - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, courriel : [marches.publics@bishwiller.com](mailto:marches.publics@bishwiller.com), adresse internet : <https://alsacemarchespublics.eu>

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :** La remise des offres par voie électronique est obligatoire pour cette consultation sur le site : <https://www.alsacemarchespublics.eu>.